



J. HUDON & Cie
IMPORTATEURS
D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CLAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazilliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec la plus promptitude et précision.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Compagnie pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières.

Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

DEMEMAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épicerie, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 29-32

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESLIEUR
 Entrepot d'Épicerie, Liqueurs

ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVET)

Épicerie portée à domicile.
 24 Avril

29-30



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 mars 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLEES		Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO		A. M.	P. M.
8.00	Ottawa, chemin de fer (a)	6.00	6.15	
11.00	Prox. par C.P. et C.N. (a)	7.00	6.15	
	Prox. par C.P. et C.N. par route	7.00	
QUEBEC.					
9.00	Québec, Trois-Rivières et Saguenay par route	4.00	
	Québec, chemin de fer, par route (b) et Riv. St. Charles	7.00	
8.00	Québec, Riv. du Loup, Riv. St. Jean et Hémi-gard	7.00	
8.15	St. Jean et Hémi-gard	5.00	
10.00	De St. Jean, Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.	2.15	
10.00	2.15	
MALLEES LOCALES					
11.00	Beauharnois (route).....	6.00	
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....	1.30	
11.00	Contrecoeur, Varonnes et Vercheres.....	1.30	
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00	
9.30	2.00	Lechêne.....	6.00	2.00	
10.00	St. Lambert.....	2.00	
9.30	2.1	Laprairie.....	8.00	2.00	
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30	
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00	
8.30	5.00	Pointe St. Charles et Laurent, St. Estache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	8.30	6.00	
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	7.00	
.....	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	8.00	2.00	
8.00	1.30	
8.30	PROV. MARITIMES.	
.....	N-Brunswick et Isle P.E.	7.00	
.....	Halifax, N.-E.....	7.00	
.....	Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	7.00	
ETATS-UNIS.					
8.00	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.45	2.15	
8.00	New York et les Etats du Sud.....	2.15	
8.00	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.47	
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45	
INDES OCCIDENTALES.					
.....	Lettres, etc., payés d'avance et à N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	2.15	
.....	Pour Havane et Indes Occidentales et Havane, tous les jeudis P.M.	
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	
GRANDE BRETAGNE,					
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00	
.....	Par la ligne W. & G. et d	
.....	Par la ligne Cunard. Boston, Lundi	2.15	

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 (b) du, ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.01 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de

VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE

Importateurs

TOILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.

No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.